



VILLE DE SAINT-PIE

PLAN D'ACTION LOCAL 2015-2019

POLITIQUE DES AÎNÉS

Mission de la Politique des aînés

En plaçant les aînés au cœur de ses préoccupations et de ses décisions, Saint-Pie vise à favoriser le mieux-être et la qualité de vie des aînés et désire contribuer à ce qu'ils puissent vieillir dans des conditions optimales de santé et de sécurité.

En partenariat avec tous les acteurs du milieu, la municipalité souhaite soutenir et valoriser les aînés et créer, pour et avec eux, des environnements propices à leur plein épanouissement.

Objectifs de la Politique des aînés

Par sa Politique des aînés, Saint-Pie vise à :

- Créer avec le milieu un cadre de vie favorable à l'épanouissement des aînés;
- Développer le réflexe « penser et agir aînés » dans la culture des organisations locales et au sein du conseil municipal.

Champs d'intervention de la Politique des aînés

La MRC des Maskoutains, avec chacune de ses municipalités, intervient pour le bien-être des aînés dans les secteurs suivants :

Les aînés et ...

- L'administration municipale et la communication;
- L'habitation et environnement;
- Le patrimoine, culture et engagement social;
- La sécurité;
- Le soutien communautaire, loisir et santé;
- Le transport.

Plan d'action local ville de Saint-Pie 2015 - 2019

Ce plan d'action local assure la mise en œuvre de la politique des aînés de la ville de Saint-Pie.

En adoptant le slogan « Les aînés, une richesse de Saint-Pie », la Ville démontre aux aînés que leur épanouissement est une priorité et celle-ci teintera la façon d'être et d'agir de l'administration municipale et de ses partenaires.

Elle participe au bien-être des aînés en y mobilisant toutes ses ressources.

Milieu de vie chaleureux et accueillant, la ville de Saint-Pie valorise l'épanouissement des aînés. Elle offre une diversité de services abordables de haute qualité dans un environnement convivial et rassurant. Prendre soin des aînés devient une préoccupation constante

Objectifs et actions du plan d'action local

L'administration municipale et la communication

- Informer les aînés sur différents sujets en organisant des conférences sur des sujets qui les touchent (droit, budget, nutrition...);



- Intégrer le « Penser et agir aînés » au niveau de l'administration politique;
- Soutenir les organismes locaux en maintenant la politique d'accréditation des organismes;
- Encourager la collaboration entre les organismes locaux en maintenant la table de concertation;
- Promouvoir et valoriser l'implication citoyenne de la part des aînés;
- Favoriser le renouvellement de la force bénévole en soulignant la semaine de l'action bénévole par l'organisation d'une activité spéciale.

L'habitation et l'environnement

- Contribuer au sentiment d'appartenance des aînés à leur communauté en créant un comité d'embellissement;
- Promouvoir l'embellissement des propriétés et de sites fréquentés par les aînés;
- Encourager et promouvoir les projets de construction de maisons intergénérationnelles en diffusant de l'information dans le journal municipal;
- Soutenir les familles et les aînés en gardant les paiements de taxes étalés sur 6 versements.

Soutien communautaire, loisir et santé

- S'assurer d'avoir les meilleures ententes pour l'optimisation des services de santé offerts sur notre territoire, en énumérant les services offerts dans notre municipalité et, dans la mesure du possible, en améliorant les ententes ou les partenariats;
- Favoriser le développement actif et intellectuel des aînés en faisant la promotion de l'Université du 3^{ième} âge;
- Faciliter et promouvoir l'adoption des saines habitudes de vie chez les aînés en faisant la diffusion de capsules dans les outils de communication de la Ville et auprès des organismes;
- Soutenir les proches aidants et les personnes aidés en créant différents partenariats entre le Centre de la famille de Saint-Pie et plusieurs organismes de la MRC des Maskoutains;
- Aider les aînés à développer des stratégies et des aptitudes qui leur permettront de rester chez eux le plus longtemps possible en faisant la promotion des services et programmes d'aide offerts sur notre territoire;
- Offrir des cours de premiers soins.

Sécurité

- Faciliter la mobilité des aînés dans la municipalité en améliorant la signalisation et le traçage dans les rues de la Ville;
- Assurer la sécurité lors des déplacements à pieds dans la municipalité;
- Sensibiliser les piétons et les cyclistes à l'importance d'être visible lors de leurs déplacements en rédigeant et en publicisant des capsules d'information dans le journal municipal;
- Offrir un environnement physique favorable aux déplacements actifs des aînés;
- Informer les aînés sur les moyens d'assurer leur sécurité lors des déplacements (marche ou vélo) en leur offrant des outils de sensibilisation;
- Sensibiliser les usagers de la route à la nécessité d'assurer la sécurité de tous en évaluant les meilleurs moyens pour faire ralentir la circulation.

Transport

- Accroître la mobilité des aînés qui n'ont pas de voiture en faisant la promotion des services de transport adapté et collectif de la MRC des Maskoutains.

Patrimoine, culture et engagement social

- Favoriser les échanges entre les aînés et les élus et l'engagement social des aînés en suggérant aux citoyens de se créer un comité qui pourrait présenter leurs suggestions au conseil de ville;
- Souligner le 1^{er} octobre, Journée internationale des personnes âgées;
- Reconnaître les connaissances et expériences des aînés en favorisant l'offre de services des activités intergénérationnelles;
- Favoriser la lecture auprès des aînés en évaluant la faisabilité d'implanter un service de biblio-mobile et en organisant des activités pour les aînés à la bibliothèque municipale.

Personnes qui ont collaboré à l'élaboration de la politique

Mesdames : Thérèse Sansoucy Charron
Nicole Chouinard
Josée Lajoie
Messieurs : Marcel Tanguay
Jean Pinard

